

L'île de Sein défie EDF

Un opérateur électrique citoyen veut se débarrasser de la tutelle de l'électricien pour mener une transition énergétique ambitieuse.

« **N**ous passons d'une logique de sécurité d'approvisionnement reposant sur EDF à une logique de projet avec les gens », veut convaincre Denis Palluel, président de l'Association des îles du Ponant. Difficile de ne pas entendre l'écho du conflit qui oppose l'entreprise citoyenne Île de Sein énergie (IDSE) à l'électricien national.

En 2013, 66 associés, dont 40 Sénans, créent IDSE pour accélérer la transition énergétique locale sur le mode participatif. Mais elle se heurte au monopole conservé dans les zones non interconnectées (ZNI) par EDF, qui y assure la gestion du réseau, la

fourniture et la distribution de l'électricité. La production reste libre, rappelle l'électricien : « Nous travaillons dans les ZNI avec 8 000 producteurs autonomes, en majorité dans les renouvelables. » Mais IDSE ne veut pas se contenter d'être un sous-traitant soumis à la politique d'EDF « et subir le sort de Miquelon », explique Patrick Saultier, directeur bénévole. Début 2014, faute de rentabilité, l'entreprise Quadran y a arrêté sa centrale éolienne, régulièrement bridée à 50 % de sa capacité par EDF, qui privilégiait l'injection de la production de sa centrale à fioul au nom de la stabilité du réseau local.

Quadran conteste cet argument technique, qui garantit à EDF la pérennité de sa position. « La loi nous donne une mission de service public : la sécurité de l'approvisionnement et la qualité de l'électricité », rappelle Christophe Hervé, délégué régional Bretagne d'EDF, interpellé à Molène sur le conflit sénan.

Le législateur ? Il a renoncé, déplore Patrick Saultier, en rejetant un amendement à la loi de transition énergétique qui faisait tomber le monopole stratégique du contrôle du réseau des ZNI par EDF. « Au nom du principe de péréquation entre les consommateurs. Comme si la perspective de voir Sein se débarrasser de la centrale à fioul d'EDF menaçait la solidarité nationale ! » IDSE annonce pour novembre une plainte au niveau européen contre l'État français et le monopole de l'électricien. **≡ P. P.**